

Colombes, le jeudi 23 janvier 2014,

Lettre aux parents d'élèves des collèges et lycées publics de Colombes

Les équipes éducatives de nombreux établissements secondaires publics de Colombes se sont réunies aujourd'hui autour d'une inquiétude commune.

Les annonces faites sur les moyens accordés à nos établissements pour fonctionner à la rentrée prochaine sont massivement en baisse.

Cela remet en cause :

Des projets éducatifs destinés à pallier les difficultés spécifiques de nos élèves :

- les dédoublements de classe
- les ateliers
- les heures de soutien personnalisé
- les classes d'aide et soutien en quatrième
- l'option découverte professionnelle en troisième
- les conventions avec les grandes écoles qui permettent à nos élèves d'intégrer Sciences-Po
- ...

L'existence de certains enseignements :

- les classes européennes
- les groupes de latin
- la section tapisserie au Lycée professionnel Valmy
- les sections sportives,

Le nombre maximum d'élève par classe :

dépassement des 25 élèves en ZEP au collège et des 30 élèves au lycée Maupassant par exemple, au détriment du suivi des élèves et de leurs réussites.

Nous ne pouvons plus répondre aux besoins des élèves qui nous sont confiés.

Les moyens supplémentaires dont bénéficient nos établissements ne sont pas des moyens excédentaires ...

mais l'outil qui permettent aux équipes pédagogiques de garantir un véritable droit à l'éducation pour tous.

La suppression de classes en collège et lycée sur Colombes est par ailleurs illogique compte tenu de l'évolution démographique qui semble se confirmer en maternelle et élémentaire. **Supprimer des classes** en collège et lycée en augmentant les effectifs par classe est une **catastrophe pédagogique** qui pèsera lourdement sur l'orientation de très nombreux élèves.

L'implication forte des équipes pédagogiques et du personnel des établissements, la mobilisation des parents d'élèves, autour des projets éducatifs a permis depuis quelques années que nos élèves réussissent aux examens (Marguerite Duras est passé de 30% de réussite à 80%) et articulent mieux leur orientation et leurs projets personnels.

Avec une baisse de la Dotation horaire, le nombre d'adultes encadrant, diminuera dans tous les établissements au détriment des résultats et de la sécurité des élèves.

Que demandons-nous ?

- **Une dotation horaire suffisante pour maintenir tous les dispositifs de réussite.**
- **Un maintien des effectifs par classe à 25 élèves en collège et 30 au lycée.**
- **La pérennité du dispositif ZEP et des moyens qui lui sont alloués.**

Pour toutes ces raisons, les enseignants des établissements prioritaires de Colombes s'unissent. La réussite scolaire de nos élèves, de vos enfants, nous tient à cœur. Nous vous invitons à vous joindre aux équipes éducatives des établissements du nord du 92 lors du rassemblement unitaire de ce mardi 28 janvier devant le ministère de l'Éducation nationale. Tous ensemble, mobilisons-nous !

Rassemblement unitaire

Mardi 28 janvier à 14h

devant le Ministère de l'Éducation Nationale

110 Rue de Grenelle, 75007 Paris

(Métro Varenne ou Solférino)

Collectif de défense de l'éducation prioritaire de Colombes

soutenu par les organisations : **CGT EDUC'ACTION - FCPE - SNES FSU - SUD EDUCATION**